

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 6 juillet 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-67**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 6 juillet 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 26 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :

5.5. Dossier de demande d'accréditation de l'établissement à délivrer le diplôme de cycle court de pharmacie

.....

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de l'université de Tours,
Vu l'avis du conseil académique du 30 juin 2026,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver le dossier de demande d'accréditation de l'établissement à délivrer le diplôme de cycle court de pharmacie.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation du dossier de demande d'accréditation de l'établissement à délivrer le diplôme de cycle court de pharmacie.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 10	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièce jointe :

- dossier de demande d'accréditation de l'établissement à délivrer le diplôme de cycle court de pharmacie.

Fait à Tours,

Philippe Roingeard

Philippe Roingeard
le 16/07/2026 13:38:23 +02:00